

**RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MAI 2024**

CM2024-036 : Délégation générale d'attributions du Conseil Municipal au Maire - Information du conseil municipal

Le Conseil Municipal, a été informé des décisions prises dans le cadre de la délégation générale du Conseil municipal au Maire à savoir :

Numéro décision	Intitulé	Date
2024-07	Passation d'un avenant n°1 au marché de prestations de services d'assurances – Risques statutaires	14/03/2024
2024-08	Cession de 2 véhicules municipaux à la société FOREST Automobiles (Guilers).	18/03/2024
2024-09	Attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre à la société IDEA Ingénierie pour la rénovation du restaurant scolaire de l'école publique Chateaubriand.	28/03/2024
2024-10	Passation des marchés pour la fourniture et la livraison de denrées alimentaires pour la restauration scolaire (14 lots).	02/04/2024
2024-11	Autorisation d'un mandat spécial dans le cadre du 26ème congrès de l'Association Nationale des Elus en charge du sport les 2 et 3 mai 2024 à Marseille.	18/04/2024

CM2024-037 : Mandat au Centre de Gestion pour engager le dialogue social et pour lancer la procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance

Le conseil municipal, à l'unanimité a mandaté le centre de Gestion du Finistère pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vue de conclure un accord local en matière de protection complémentaire pour le risque prévoyance, a mandaté le centre de gestion pour lancer la consultation nécessaire à la conclusion d'une convention de participation en matière de prévoyance, s'est engagé à communiquer au Centre de gestion les caractéristiques quantitatives et qualitatives des effectifs en cause, a pris acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion .

CM2024-038 : Rapport de suivi du Rapport d'observations définitives de la CRC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte de la communication et du débat relatifs au rapport de suivi du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des comptes, avant transmission à la Chambre régionale des comptes.

CM2024-039 : Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil Les Petits Poussins – Choix du concessionnaire

Le conseil municipal, par 22 voix pour et 7 absentions (groupe de la minorité) a approuvé l'attribution de la concession de service au groupement solidaire People And Baby-Enfance pour Tous, a approuvé le projet de convention de concession de service établi pour la gestion et l'exploitation de l'équipement et les montants de contribution communale annuels prévus dans le cadre de cette convention et a autorisé le Maire à signer la convention de concession de service et ses annexes.

CM2024-040 : Convention de moyens et d'objectifs Ville de Guilers/Flèche gymnique Guilérienne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les termes de la convention pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2024, et a autorisé Monsieur Le Maire ou son représentant à la signer.

CM2024-041 : Convention de moyens et d'objectifs Ville de Guilers/ tennis Club de Guilers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les termes de la convention pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2024, et a autorisé Monsieur Le Maire ou son représentant à la signer.

CM2024-042 : Convention d'occupation du domaine public pour l'organisation de manifestations Ville de Guilers et Brest Aim /Brest expo

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les termes de la convention pour une durée de 3 ans à compter du 31 mai 2024, et a autorisé Monsieur Le Maire ou son représentant à la signer.

CM2024-043 : Subvention 2024 CSC Agora

Le conseil Municipal, à l'unanimité des votants, a fixé la subvention annuelle de fonctionnement affectée aux postes et calculée sur la base des déclarations des coûts de poste annuels par l'association à hauteur de 50 000 €, a fixé le montant de la subvention sur projets à hauteur de 12 800 €. La subvention globale 2024 s'élèvera donc à 62 800 € et sera versée selon les conditions prévues dans la convention.

CM2024- 044 : Subvention 2024 ALSH Les Flamboyants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, a validé le maintien du forfait horaire à hauteur de 0.85 €, a validé le montant de la subvention d'un montant de 53 737.80 €, a autorisé le versement selon les modalités prévues dans la convention, a validé les modalités de reversement du bonus territoire.

CM2024-045 : Taxe locale sur la publicité extérieure tarifs 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a fixé les tarifs TLPE applicables en 2025 selon les tarifs présentés en séance, a décidé l'exonération totale des dispositifs publicitaires dépendant des concessions municipales d'affichage ainsi que les dispositifs publicitaires apposés sur des éléments de mobilier urbain ou de kiosque à journaux.



Samedi 15 juin 2024 à 21 h 30

**Si la nuit m'était contée :
les invisibles du Fort**

A la tombée de la nuit, venez profiter de trois spectacles magiques au Fort de Penfeld !

Les Contes de Samuel PÉRON :

Perdu dans les méandres du Fort, au milieu d'un chemin creux autour de celui-ci, ou encore au cœur des bois voisins la nuit tombée, Samuel vous racontera pourquoi, ici, un breton ne sortira jamais sans son Penn-Bazh ! Bâton d'aide à la marche, certes... Mais pas que ! Ainsi bien équipé, ces histoires de sorcières, korrigans ou autres loups... bref tous ces habitants nocturnes du Fort ne vous feront pas frissonner mais très certainement sourires. Et les histoires du conteur vous amuseront autant petits que grands !

Durée : 2 x 20 minutes, de et par Samuel PÉRON

Hope Hope Hope par le théâtre à molette :

Pierrette a un rêve, apprendre à nager avec les poissons et flotter au gré des vagues. Drôle d'idée pour un caillou et cela paraît impossible aux autres membres de la plage. Benoît le bout de bois accepte bien de lui dispenser quelques conseils en flottaison mais ... c'est compliqué. Pierrette s'entête et poursuit ses efforts contre vents et marées car tant qu'il y a de la vie... Non, attends ! Plutôt on va dire... L'espoir fait vivre et Pierrette, elle, elle a tellement espéré...

Durée : 20 minutes, de et par Olivier MANEVAL

Mænta :

Créature chimérique, la Mænta glisse dans la nuit, récolte les songes des endormies. Le jour, elle plonge dans les abysses où se tissent les notes des mots. Elle porte sur ses ailes les sentiments inavoués, les réponses qui se cherchent, les histoires qui tentent de se relier. Ça et là, elle profite d'éveils, pour nous glisser à l'oreille ses chants des profondeurs. Chaque être, chaque rêve est un poème. Chanson nomade, série de portraits, de couleurs et d'émotions qui nous lient. Voix, guitare, harpe celtique et piano se mêlent au voyage.

Maëlle LAURENT - Texte, Voix, Guitare

Nolwenn BERNARD - Harpe, Chœurs

Romane ROSSER - Piano, chœurs

Fort de Penfeld / Tarif plein 6 € - Tarif réduit 3 € / Réservation à l'accueil de la mairie, sur www.ticketmaster.fr ou sur place (dans la limite des places disponibles (paiement en espèces uniquement)).